

Denis St-Jean

Denis est l'Agent national en santé et sécurité à l'AFPC. De par ses fonctions, il coordonne le programme national de santé et sécurité de l'AFPC et conseille l'Alliance sur les différents enjeux touchant la santé, la sécurité et l'indemnisation des accidents du travail.

Il représente les syndicats sur plusieurs comités consultatifs tripartites dont celui qui a rédigé le règlement touchant les programmes de prévention de la violence en milieu de travail.

Il siège au sein de plusieurs comités paritaires dont le Comité d'orientation en santé et sécurité pancanadien du Conseil National Mixte.

Il représente les syndicats sur plusieurs comités techniques de rédaction de normes nationales dont la norme nationale CSA sur la santé et la sécurité psychologique en milieu de travail. Il a été un facteur de changement important dans la création du groupe de travail sur la santé mentale. Il est le Coprésident du Centre d'expertise sur la santé mentale en milieu de travail.

Il a fait l'objet d'une nomination par le gouverneur en conseil à titre de représentant des travailleurs et des travailleuses au Conseil des gouverneurs du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail.